

Autorisations parentales pour le droit à l'image dans le cadre des activités proposées par l'UNSS et la section sportive Athlétisme

Je soussigné(e) , (nom, prénom)..... (père, mère, tuteur*),
responsable légal de l'enfant
(nom, prénom)....., scolarisé(e) en classe de, déclare autoriser le
collège La Fayette à exploiter l'image de mon enfant, captée lors des activités proposées par
l'UNSS ou la section sportive Athlétisme / Trail, sur tout support matériel ou immatériel.

- ✓ Je déclare céder, par la présente autorisation, le droit de reproduire et de représenter, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers, son image dans le cadre de la communication du collège La Fayette, du club Velay Athlétisme et de l'UNSS.
- ✓ Je déclare accepter que le collège La Fayette, le club Velay Athlétisme et l'UNSS diffusent et publient les dites images sur tout support réalisé à des fins de communication ou d'information.
- ✓ Je déclare accepter que tout montage soit effectué à partir de l'image réalisée, montage qui ne porterait pas atteinte à l'intégrité et à la dignité de mon enfant.
- ✓ Je déclare que cette cession de reproduire et de représenter son image, par tous les modes d'exploitation susvisés, est faite sans limitation de durée, pour le monde entier et sans contrepartie, notamment financière, dans la mesure où aucun des modes d'exploitation susvisés n'est à des fins commerciales.

Toute exploitation commerciale devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation.

Fait à....., le.....

Signature (précédée de la mention «lu et approuvé »)

*rayer les mentions inutiles



Pour une visite, des réponses à vos questions :

Téléphone : 04 71 02 99 10

Courriel : ce.0430025u@ac-clermont.fr

Adresse postale : 1 rue Général Lafayette – 43000 Le Puy en Velay

Site internet : <https://la-fayette-le-puy.ent.auvergnhonealpes.fr/>

Collège La Fayette

CLASSE A HORAIRES AMENAGES ATHLETISME

Partenariat avec Velay
Athlétisme et UNSS

Formation adaptée aux
collégiens



Activités adaptées à un public de collège

Conditions d'entrée

- Benjamins pour les 6^e et 5^e
- Minimes pour les 4^e et 3^e
- Licence au sein du club Velay Athlétisme
- Licence UNSS

Dossier d'inscription

A demander au collège La Fayette ou en téléchargement sur le site du collège

Obligations

- Coût de la licence Velay Athlétisme : 60 €
- Coût de la licence UNSS : 35 €

Descriptif des activités

- Lancer de poids, de javelot
- Saut en longueur, en hauteur, à la perche
- Programmation en sprint
- Course de haies
- Course hors stade (en plein nature et en côte)
- Séances de renforcement musculaire

Continuité

Sur le bassin du Puy-en-Velay, le Lycée Charles et Adrien Dupuy propose :

- Section Football
- Section Basket
- Classe à horaires aménagés Rugby
- Classe à horaires aménagés Athlétisme
- Classe à horaires aménagés Triathlon
- Classe à horaires aménagés Natation

Un partenariat entre le collège La Fayette et «Velay Athlétisme»

L'athlétisme regroupe plusieurs disciplines techniques qui permettent de développer de nombreuses habiletés motrices, cognitives et neuromusculaires.

Le club partenaire « Velay Athlétisme » dispose des installations et du matériel nécessaires pour pratiquer les activités au stade Massot au Puy-en-Velay.

Les activités proposées sont en parallèle des cycles de l'enseignement de l'EPS et en communication permanente avec les professeurs d' Education Physique et Sportive.

Qu'est-ce qu'une classe à horaires aménagés

Cette classe permet aux élèves de bénéficier d'un aménagement d'emploi du temps aux fins de pratiquer les disciplines de l'athlétisme de façon assidue.

Les entraînements sont répartis en fonction des classes d'âge :

- 6^e et 5^e : entraînement au stade Massot le **mardi de 15h30 à 17h00**
- 4^e et 3^e : entraînement au stade Massot le **jeudi de 15h30 à 17h00**

Les jours d'entraînement, les cours se terminent au collège à **15h00**. Le personnel d'encadrement de Velay Athlétisme prend alors en charge les élèves dans l'établissement et les accompagne jusqu'au stade Massot.

L'entraînement se termine à **17h00**. Les parents doivent récupérer leur enfant directement sur le lieu d'entraînement.

Une classe à horaires aménagés n'est pas une section sportive scolaire relevant d'un arrêté rectoral. Il s'agit d'un dispositif propre à l'établissement support.

Encadrement

L'encadrement sportif est assuré par un personnel diplômé en sciences et techniques des activités physiques et sportives.

Souscription obligatoire

- Licence du club Velay Athlétisme (60 euros) qui donne accès aux entraînements du club Dossier d'inscription complémentaire.
- Licence UNSS (35 euros).

L'élève doit aussi participer aux compétitions et entraînements de l'association sportive dès lors qu'il s'agit d'activités liées à l'athlétisme.



Inscription à l'Association Sportive du Collège La Fayette Année 2023 - 2024

Cadre réservé au professeur EPS		Payé (30euros)
Nom :	Classe :	Chèque :
Prénom :	Filles ou garçons	Liquide :
		Professeur :

Nom : Prénom : classe :

Garçon ou fille : Date de naissance :

N° de tél des parents : N° de tel de l'élève :

Adresse mail de l'élève :

Prix de la licence multisports : **35 €** (à remettre au professeur d'E.P.S.)

Soit par chèque à l'ordre de l'association sportive du collège La Fayette

Soit en espèces

Activité(s) choisie(s) : (entourer la ou les activités choisies)

Athlétisme Basketball Futsal Tennis de table Pétanque
Escalade Handball Football Arts du cirque

Autorisations parentales participation aux activités UNSS

Je soussigné(e) Monsieur, Madame.....
parents de l'élève.....

- autorise(nt) mon fils, ma fille à pratiquer (entraînement et compétition) les activités dans le cadre de l'Association Sportive du Collège La Fayette (Le Puy-en-Velay).
- autorise(nt) les personnes en charge de la demande de licence à l'UNSS à renseigner mon nom, prénom, sexe, adresse mail, N° de téléphone, niveau de certification de jeune officiel, en situation de handicap... sur le site UNSS afin de commander la licence.

J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS. (documents sur l'ENT).

Fait à, le.....

